

La sylviculture parent pauvre de la presse quotidienne romande

La presse quotidienne romande écrit très régulièrement des articles sur les arbres et la forêt au sens large. Si la faune, en particulier la problématique du loup, l'utilisation du bois, notamment pour la construction ou l'énergie, et l'impact du changement climatique dominant très clairement l'actualité des derniers mois, la sylviculture n'est quasiment jamais traitée ou uniquement à travers le « raccourci » de l'abattage des arbres alors qu'elle est au cœur de la gestion des forêts.



L'abattage des arbres peut vite faire un gros titre dans la presse, même si cela ne se justifie pas au regard des objectifs sylvicoles poursuivis. Le public ne comprend pas, par manque de connaissance, et assimile vite la coupe d'un arbre à la destruction pure et simple de la forêt. Les images chocs généralement diffusées ne facilitent pas notre communication !

La sylviculture respectueuse de la nature et multifonctionnelle, comme principalement pratiquée chez nous, est l'art de gérer la forêt basé sur les lois de l'écologie forestière, visant au respect de son intégrité, de sa vitalité et de sa diversité, ainsi que de son renouvellement, tout en visant une utilisation aussi rationnelle que possible de toutes les ressources matérielles et immatérielles que fournit la forêt.

Cet art s'applique selon divers modes de traitement dépendant de la structure forestière visée à long terme - souhaitons-nous une forêt irrégulière pied par pied, en mosaïque, en groupe une forêt régulière ou une autre structure, tels qu'un pâturage boisé ? - des conditions climatiques, topographiques, sanitaires, des espèces d'arbres en présence, etc.

Cet art est complexe comme le témoigne les lignes ci-dessus. Cela ne doit cependant pas nous retenir d'en parler, en mettant en avant les objectifs sylvicoles à long terme et les moyens pour les atteindre.

Parlons donc plus de la sylviculture lorsque nous en avons l'occasion, car une sylviculture respectueuse de la nature renforce la forêt, ses habitants et couvre au mieux les besoins de la société !

François Godi, chargé d'affaires de la CBOVd

Potentiel bois énergie

Source : communiqués de presse du 5 mars et du 31 mars 2024, Christoph Rutschmann, Bois-énergie Suisse www.energie-bois.ch

La Suisse encourage l'utilisation du bois-énergie depuis plus de 40 ans, et avec un tel succès les limites du potentiel se rapprochent. Jusqu'en 2021 et pendant des décennies, l'approvisionnement en bois-énergie était un marché dominé par la demande et un faible niveau des prix. Depuis le vent a tourné : le bois-énergie est devenu intéressant. Un marché dominé par l'offre a pris la relève, y compris des prix en hausse. Ce changement fondamental est attribuable aux programmes de soutien, à la pandémie, à la guerre en Ukraine, au changement climatique omniprésent et à l'envolée des prix du mazout, du gaz et de l'électricité.



Photo : Michael Meuter, Zurich/Liqnum

Cette situation couplée aux différents projets de centrales de chauffage au bois-énergie a installé une incertitude sur le potentiel de bois énergie sans courir le risque de faire exploser les limites d'une gestion forestière durable

Dans le cadre du plan d'action bois, l'Office fédéral de l'environnement OFEV a chargé Energie-bois Suisse de clarifier la situation en élaborant une *Etude de monitoring bois-énergie en Suisse* en 2023. Son objectif est de fournir des bases de décision pour un développement ordonné du marché à l'horizon 2024 à 2026 dans l'esprit d'une efficacité maximisée des ressources. En se basant sur une analyse des méthodes de collecte existantes, des statistiques et des sources de données, etc., il s'agissait de décrire la consommation actuelle, le potentiel disponible et la demande future.

D'après la Statistique de l'énergie du bois suisse, la consommation de bois pour l'énergie (tous types d'installation y compris bois usagé) a passé de 3'250 800 m³ en 1990 à 5'500'071 m³ en 2022, soit en termes de production d'énergie de respectivement 8'875 à 15'015 GWh par année*.

Le potentiel n'est pas une valeur fixe ; il varie en fonction des conditions économiques et politiques. Plus les prix augmentent, plus l'offre s'accroît. Entre 1990 et 2022, l'exploitation moyenne du bois-énergie a augmenté de plus de 70 000 m³ chaque année, tandis que les ventes de grumes sont demeurées stables et que le marché du bois industriel a beaucoup perdu de son importance. Les analyses d'Energie-bois Suisse révèlent que le potentiel supplémentaire exploitable pour le bois de forêt, paysager et usagé se situe actuellement à 1,28 million de m³. Ce chiffre correspond à environ 20% du potentiel total raisonnablement exploitable.

A moyen et à long terme, une efficacité accrue et des optimisations des installations existantes, ainsi qu'une intégration intelligente de sources d'énergie additionnelles telles que le photovoltaïque, les pompes à chaleur ou les installations solaires thermiques

permettrait d'augmenter le potentiel de bois énergie disponible pour des chauffages supplémentaires à environ 2 millions de m³ ou 5'460 GWh*.

Selon les données d'Energie-bois Suisse, ce potentiel disponible permettrait de réaliser les projets connus en cours de planification et sous forme d'idées. Le pays dispose donc d'une certaine marge de progression sans concurrencer l'utilisation matérielle du bois ou surexploiter la forêt. Afin de garantir que l'exploitation complète du potentiel disponible se fasse de manière ordonnée, un monitoring régulier au niveau national s'impose. Le monitoring bois-énergie pourra apporter une contribution importante à l'utilisation efficace de ce combustible et donner des impulsions pour ou contre certaines nouvelles applications.

* Conversion: 1 m³ = 2,73 MWh

La Forestière : nouvel acteur sur le marché du bois énergie

Interview de Didier Wuarchoz, Directeur de La Forestière

Question : La Forestière s'est concentrée sur la commercialisation du bois de service depuis toujours ou presque, pourquoi se lancer dans le bois énergie ? Qu'est-ce qui justifie l'ouverture de ce nouveau secteur ? Quelles sont les réflexions qui ont mené à cela ?

Didier Wuarchoz : Si le cœur de l'activité commerciale de La Forestière a bien été le bois de service, la commercialisation de bois d'industrie ou de bois énergie s'est tout de même faite de cas en cas en fonction de la demande de propriétaires.

Au vu de l'essor du bois énergie et en tant qu'acteur de la commercialisation du bois, La Forestière se devait d'avoir une vision plus large du marché du bois. En outre, les demandes de propriétaires et de groupements forestiers d'étendre notre activité de commercialisation à d'autres assortiments ont renforcé la décision d'investir des ressources dans le secteur du bois énergie. La Forestière a donc créé un poste de commercial Bois-énergie pour l'ensemble du canton, occupé par Thibaut Zbinden depuis le 1^{er} février de cette année.

Q. Quels sont les objectifs de la démarche ?

D.W : La Forestière ne s'est pas fixée d'objectifs chiffrés. Elle démarre humblement pour répondre d'une part, à la demande de propriétaires qui ont du bois énergie à vendre, et d'autre part à des clients (groupements forestiers ou autres) qui recherchent du bois énergie pour remplir leur engagement contractuel vis-à-vis de centrales de chauffage à distance.

Il s'agit d'un élargissement du marché local à un marché plus régional.

Actuellement, l'offre de lots de bois énergie permet de couvrir les demandes (60% de feuillus, 40% de résineux). A noter que la clientèle accepte de plus en plus le résineux. Pour donner un ordre de grandeur, on estime un volume de 5'000 m³ pour cette première année, qui devrait progressivement augmenter.

La transformation en plaquettes n'est pas à l'ordre du jour.

Suppression de la taxe d'importation des produits industriels concerne aussi les produits en bois

Source : Secrétariat d'Etat à l'économie Seco

La suppression des droits de douane sur les produits industriels importés, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024, concerne également les produits en bois : du bois de chauffage aux bois sciés en passant par le charbon de bois, les traverses en bois pour voies ferrées, les panneaux de particules ou les ouvrages de menuiserie et pièces de charpente pour la construction. La suppression de ces droits de douane vise à renforcer la place économique et industrielle suisse. L'influence sur le marché du bois suisse n'est pas encore mesurable.

Bois bostryché dans les bâtiments publics

Le bois bostryché voit sa valeur chuter sur le marché à cause des traces bleues qui apparaissent sur ce bois. Le bleuissement du bois réduit substantiellement les perspectives de transformation du matériau, davantage pour des considérations esthétiques que techniques ou de qualité du produit. Plusieurs études menées partout en Europe attestent que l'épicéa attaqué ne perd pas ses propriétés mécaniques dès lors qu'il est transformé assez rapidement. En conséquence, la majorité des voies de valorisation de l'épicéa ne devrait donc pas, d'un point de vue technologique, être compromise par le bleuissement du bois.

Le bois bostryché est aujourd'hui principalement utilisé pour des éléments d'ossature non visibles, en menuiserie intérieure ou comme emballage-caisserie. Néanmoins, ce bois peut aussi être mis en scène de manière visible.

Le Canton de Vaud soutient l'utilisation des bois scolytés dans ses projets de constructions en bois depuis quelques années déjà (Gymnase de Burier en 2021, Maison de l'environnement en 2022). Il s'engage en outre à généraliser l'usage du bois bostryché pour tous ses projets de structures en bois projetés (futurs gymnases du Chablais et d'Echallens, l'École professionnelle de Payerne et le Campus Santé). Un bel exemple à suivre !

Par ailleurs, Lignum Vaud a lancé un appel à la valorisation du bois scolyté le 18 avril dernier. Pour en savoir plus : <https://www.linkedin.com/company/86026496/admin/feed/posts/>



VTT en forêt

Source : communiqué de presse du 6 mars 2024, ForêtSuisse.

La pratique du VTT en forêt a fortement gagné en popularité ces dernières années. Avec plus de 30'000 km de routes forestières et 20'000 km de chemins pédestres balisés, les

forêts offrent beaucoup d'espace aux activités de loisirs. C'est une prestation écosystémique que sollicite la société.

Aux alentours des infrastructures officielles pour VTT et le long des trails illégaux, les exploitants forestiers doivent faire face à des dépenses supplémentaires et à des baisses de recettes. Qu'il s'agisse de mesures de sécurité ou de contrainte additionnelles lors de la récolte du bois, ces facteurs peuvent rapidement entraîner des coûts élevés. La politique forestière de la Confédération a pour but de voir indemnisés les propriétaires et les exploitants forestiers pour les dépenses occasionnées par la fourniture de services sollicités. C'est pourquoi ForêtSuisse s'engage pour que ces prestations de la forêt - VTT compris - soient valorisées, étant entendu que cette valorisation inclut la couverture des dépenses supplémentaires et des pertes de recettes, mais aussi une contrepartie pour la mise à disposition d'une surface de forêt pour les infrastructures pour VTT.

En admettant la construction ou la légalisation de trails ou de pistes pour VTT, les propriétaires tolèrent expressément une utilisation de leur bien-fonds forestier qui va au-delà du droit de libre accès. Il n'existe pas de valeurs indicatives du montant de base pour la mise à disposition de surface forestière. ForêtSuisse estime qu'un montant d'un à deux francs par mètre linéaire et par an est justifié. Le financement de la construction, de l'entretien et celui de l'indemnisation des propriétaires de forêts incombent à l'entité responsable de l'infrastructure pour VTT. On peut envisager les modèles de financement suivants : cotisations d'adhésion ou dons des bénéficiaires, sponsoring ou contributions des communes ou des cantons.

ForêtSuisse a rédigé un aide-mémoire à l'intention des propriétaires de forêts, afin de leur venir en aide pour défendre leurs intérêts. Voir www.foretsuisse.ch/vttenforet

La sensibilisation des vététistes est essentielle. Quelques références :

- *Petit guide du savoir-vivre en forêt* : www.waldknigge.ch
- *Le Code VTT de la Suva* : www.suva.ch/fr-ch/prevention/loisirs/securite-sur-le-velo/vtt-securite-et-prevenance-au-guidon-dans-la-nature?lang=fr-CH.
- Vidéo : VTT : Respecter la signalisation : <https://cbovd.ch/video-vtt-respecter-la-signalisation/>
- VTT en forêt DGE-Forêt : <https://www.vd.ch/themes/environnement/forets/loisirs-en-foret/vtt-en-foret>



Journées du Bois Suisse 2025

Les vendredi 12 et samedi 13 septembre 2025, les entreprises de la filière bois ouvriront leurs portes et montreront d'où vient le bois et de quoi le bois est capable. Ces journées feront l'objet d'une communication nationale entre autres par une campagne de relations publiques de grande envergure. Pour en savoir plus et annoncer une contribution : holz-bois-legno.ch/boissuisse2025

Nouvelles de la CBOVd

Dates à retenir

Jeudi 6 juin 2024 à 13h15 à Essertines/Rolle : gestion de milieux forestiers humides

La Chambre des bois de l'ouest vaudois poursuit sa série de demi-journées de vulgarisation sur les différents modes de gestion pratiquée du Lac Léman au Haut-Jura. Ces journées sont gratuites et destinées aux propriétaires forestiers. La 4^{ème} demi-journée aura pour thématique les modes de gestion dans les milieux forestiers humides. Inscription : jusqu'au 15 mai 2024 à l'adresse info@cbovd.ch.

Mercredi 13 novembre 2024 : Conférence publique sur la mise en œuvre de la politique forestière vaudoise, notamment des concepts de communication et d'accueil en forêt en collaboration avec le Parc Jura Vaudois.

NatuRando

Après les ventes records de l'année de parution de la 3^{ème} édition du **guide NatuRando** en 2019 avec près de 1'500 exemplaires vendus, plus de 500 exemplaires ont été écoulés en 2020 et autant en 2021. En 2022, 250 classeurs ont été vendus. En 2023, plus de 180 exemplaires ont encore été vendus. Nos points de vente : [Lien points de vente](#)

L'application NatuRando, disponible depuis octobre 2021, trouve également son public. Deux nouveaux sentiers ont été ajoutés au printemps : le sentier du bois de résonance au Brassus et les jeux de pistes sur les métiers de la forêt et de la filière bois au Signal de Bougy. En outre, le sentier de sylviculture de Hautemorges (ex-Pampigny) N° 27 a été mis à jour.

L'application peut être téléchargée avec le QR-Code ci-contre. L'abonnement pour un accès complet, y compris les nouveaux sentiers (2 en 2023), est vendu 18.- CHF. Les sentiers peuvent aussi être achetés individuellement au prix de 2.- CHF. Des autocollants avec le QR-Code sont disponibles jusqu'à épuisement du stock. A commander via info@cbovd.ch.



Suivez-nous sur les réseaux sociaux

Depuis un peu plus d'une année, la CBOVd est présente sur les réseaux sociaux : LinkedIn, Facebook et Instagram. N'hésitez pas à nous suivre.



Affiches Chantier forestier

En septembre 2023, la CBOVd a mis à disposition différentes affiches pour les chantiers forestiers. En mars 2024, un premier sondage a été réalisé auprès du corps forestiers de l'ouest vaudois pour évaluer leur utilisation. Voici quelques résultats de l'enquête dont le taux de réponse est de 57% :

- 65 % du corps forestier de l'ouest vaudois a connaissance des affiches
- 27 % ont utilisé les affiches une ou plusieurs fois, dans l'ordre d'utilisation ci-après :



Les affiches sont disponibles sous le lien: <https://cbovd.ch/affiches-chantier-forestier/>

Libre Opinion - Ça dérange...

Afin d'enrichir le débat sur la forêt nous avons débuté dans notre précédente édition une nouvelle rubrique sous le titre « Libre Opinion - ça dérange... ». N'hésitez pas à nous transmettre vos textes à info@cbovd.ch. Avant parution les textes seront « validés » par le comité.

Autres informations sur www.cbovd.ch